

Notre offre exclusive
Multirisque Bureaux

AON
Empower Results®

Aon a conçu et négocié pour ses clients une assurance
Multirisque Bureaux unique sur le marché



Les **avantages** de notre offre



Tarif
unique



Garanties
à la carte



Protection
Cyber
offerte



Equipe de
spécialistes
dédiée



Assistance
dommages
24h/24 & 7j/7

Aon vous accompagne dans votre activité et assure la pérennité de votre entreprise après sinistre

Un contrat unique avec une structure flexible (contenu, pertes financières, bris de machines, RC Exploitation) proposant les Dommages aux Biens en "Tous risques sauf" : tout ce qui n'est pas exclu est couvert par le contrat.



Protection de vos locaux et de vos matériels professionnels

- Remboursement en valeur à neuf : bâtiments + contenus, y compris informatique
- Jusqu'à 250.000€ d'aménagements couverts sans déclaration
- Objets d'art et de collection appartenant à la société ou aux dirigeants situés dans les locaux assurés à hauteur de 25.000€ compris dans le capital déclaré
- Espèces, chèque, carte bleue et biens personnels



Protection de tous vos risques informatiques

- Y compris panne interne et vice de conception. Peut être étendue aux matériels informatiques portables (ordinateurs, tablettes, téléphones, GPS, appareils photos numériques, etc.) dans le monde entier.
- Protection Cyber offerte dans la limite de 25 000€



Protection de vos pertes financières après sinistre

- Frais et pertes après sinistre, perte de la valeur vénale, carence du fournisseur d'énergie entraînant une interruption d'activité de plus de 24h, impossibilité d'accès.

Nous contacter :



01 47 83 09 61



expert-comptable@aon.com



AonAssurances.com

Documents à nous faire parvenir :

- Une photocopie de votre **Kbis**
- Une photocopie de votre **Bail**

Aon France

Aon France : siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15 | t +33(0)1 47 83 10 10 | f+33(0)1 47 83 11 11 | aonassurances.com
N° ORIAS 07 001 560 | SAS au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris | N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
GARANTIE FINANCIERE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES
Document non contractuel qui ne peut en aucun cas engager la responsabilité de l'entreprise ni de la société d'assurance.

*Sur la base des conditions négociées avec la compagnie d'assurance.